



Paris, le 23 mai 2022

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Objet : demande de rendez-vous

Madame la Première Ministre,

Nous nous adressons à vous directement, considérant qu'il y a urgence à aboutir à l'augmentation des salaires pour nos secteurs du sanitaire, du social et médico-social, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la petite enfance et de l'aide à domicile.

40 ans de blocage de salaire et une inflation en cours, qui touchent l'ensemble des salariés dont ceux des Branches professionnelles où nous sommes amenés à négocier, aboutissent à une paupérisation des salariés, sans précédent.

Le constat est sans appel.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 9 grilles de classifications en dessous du SMIC dans la CCNT66, 6 coefficients en dessous du SMIC dans la CCNT51, 15 échelons en dessous du SMIC dans les Accords CHRS, 8 métiers en dessous du SMIC dans ALISFA (Petite Enfance), 11 métiers en dessous du SMIC dans Familles Rurales, 50 % des salariés pendant 4 ans en dessous du SMIC dans l'Aide à Domicile.

Les 183 euros issus du Ségur de la Santé qui devrait être élargi à tous les agents et salariés du secteur Sanitaire, Social et Médico-social, public et privé non lucratif a abouti à l'accord de méthode Laforcade. Conséquence, de cet accord que nous n'avons pas signé et auquel nous nous sommes opposés, près de 2 ans après le Ségur de la Santé, vos propositions reprises intégralement par les employeurs concernés continuent d'exclure, de cette juste augmentation, des salariés dont la majorité sont les moins bien rémunérés.

Par ailleurs, nous ne pouvons accepter que la négociation imposée d'une Convention Collective Unique Etendue bloque une grande partie des nécessaires et urgentes négociations conventionnelles pour l'augmentation immédiate des salaires.

Pour FO Action Sociale et Santé privée, face à une telle situation, il est temps que nos secteurs à financement public soient financés à hauteur des leurs besoins. Ce qui passe sans attendre par les 183 euros pour tous, l'augmentation des valeurs de point et l'amélioration des grilles de classifications conventionnelles.

Afin de vous exposer nos revendications et attentes plus spécifiques au secteur non lucratif du sanitaire, social et médico-social, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de de l'aide à domicile, nous sollicitons une audience de votre part pour le jeudi 9 juin, afin d'être reçus en cette journée où nous avons appelé à la grève et à la mobilisation à 14 heures devant Matignon.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pascal CORBEX
Secrétaire Général de la FNAS FO
7 Passage Tenaille 75014 Paris
Tel : 0140528580 ou 0661128520
Mail : lafnas@fnasfo.fr

Franck HOULGATTE
Secrétaire Général de l'UNSP FO
155 rue de Rome 75017 Paris
Tel : 01 44 01 06 10 ou 06 12 25 94 25
Mail : secretariat@unsfo.org